



**Fiche de Poste : Ingénieur en
Science de l'Information Géographique**

Profil :

- Ingénieur en science de l'information géographique.

Compétences requises :

- Maîtrise des systèmes informatiques et des systèmes d'information géographique :
 - Très bonne maîtrise des logiciels de SIG et SGBD, notamment Arcgis, Qgis Autocad Map 3D, MapInfo, PostGreSQL-PostGIS ;
 - Maîtrise des méthodes d'acquisition, de numérisation et d'intégration des données.
- Maîtrise des règles de la sémiologie graphique et les outils de la cartographie ;
- Connaissance des métiers de l'urbanisme et de la gestion urbaine ;
- Connaissances techniques en photogrammétrie, topographie, cadastre, photographie aérienne, et requêtes thématiques ;
- Bonne connaissance des logiciels graphique (Illustrator, Photoshop,...).

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de créativité et d'innovation ;
- Sens d'initiative ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

1. Assurer la mise en œuvre du système d'information géographique (SIG) de l'Agence Urbaine dans les domaines de l'urbanisme et de la gestion urbaine notamment via :
 - La conception, la structuration et la mise en place d'une base de données SIG centralisée ;
 - L'étude et l'analyse des données existantes (données structurées ou non structurées) ;
 - Intégration des données internes ou externes et suivi des mises à jour ;
 - Formation et assistance des utilisateurs des solutions SIG.
2. Suivre le bon fonctionnement du système d'information géographique par :
 - L'acquisition, la structuration et l'administration des données ;
 - Le traitement, l'analyse et la diffusion des données cartographiques.
3. Participer en collaboration avec les différentes entités de l'Agence Urbaine à la formalisation des études SIG à externaliser en assurant :
 - Le recensement des besoins ;
 - L'identification des besoins nécessitant le développement d'outils métiers spécifiques ;
 - La pertinence des choix techniques relatifs au développement d'outils SIG ;
 - La rédaction des CPS.
4. Assurer la veille technologique, méthodologique et organisationnelle en matière de systèmes d'information géographique.





Fiche de Poste : Ingénieur Topographe spécialisé en SIG

Profil :

Etre Ingénieur Topographe, spécialité : Système d'information géographique.

Compétences requises :

- Avoir une maîtrise de la topographie et des processus de production des documents cartographiques;
- Avoir une maîtrise des travaux topographiques en matière de planification et de gestion urbaine;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme, des travaux topographiques, de planification et de gestion urbaine;
- Avoir des connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement (normes topographiques, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Maîtrise de la cartographie numérique et SIG (autocad Map 3D, Qgis, covadis, arcgis, mapinfo...);
- Maîtrise des méthodes de conception et de modélisation ;
- Maîtrise des règles de la sémiologie graphique et les outils de la cartographie ;
- Maîtrise des outils de développement informatique ;
- Savoir créer des bases de données géographiques ;

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse;
- Rigueur et sens de l'organisation;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe;
- Sens de créativité et d'innovation ;
- Sens d'initiative ;
- Sens de confidentialité;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de:

- Suivi des études cartographiques et photogrammétriques nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme;
- Assurer la mise en œuvre du système d'information géographique (SIG) de l'Agence Urbaine dans les domaines de l'urbanisme et de la gestion urbaine notamment via :
 - La conception, la structuration et la mise en place d'une base de données SIG centralisée ;
 - L'étude et l'analyse des données existantes (données structurées ou non structurées) ;
 - Intégration des données internes ou externes et suivi des mises à jour ;
 - Formation et assistance des utilisateurs des solutions SIG.
- Réorganiser les documents vers la gestion électronique des documents (GED) ;
- Conception, développement et déploiement de solution SIG sous le WEB
- L'établissement et la mise à jour des cartes, des fichiers fonciers et des enquêtes parcellaires;
 - L'élaboration et le suivi des notes de renseignements;
 - L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des études générales;
 - L'élaboration et le suivi des études topographiques et cartographiques;
 - La gestion et le contrôle des documents photogrammétriques;
 - La réalisation des études foncières.

